

Convention Simplifiée de Formation N° 26428

Entre les soussignés :

◆ **FORMA PROTEC**

1 route de Vendeville
59 175 TEMPLEMARS
Siret : 53143388600060
Numéro de Déclaration d'Activité : 31 59 07615 59 enregistré
auprès du Préfet de Région NORD

◆ **LIP Industrie et batiment**

132 rue du Molinel
59800 LILLE
Siret : 87942805001228

Représenté par : **Mme ANTUNES DE ALMEIDA Audrey**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

FORMA PROTEC organise l'action de formation suivante :

N° session : M260BEA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

- Intitulé** : **Formation travail en hauteur et port du harnais**
- Objectifs** : Acquérir les compétences théoriques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Acquérir les compétences pratiques en matière de sécurité et de réglementation nécessaires à un travail en hauteur.
Choisir les équipements de protection adéquats à la situation de travail.
Rendre compte des éventuelles anomalies et difficultés rencontrées.
- Moyens, méthodes** : Moyens pédagogiques:
Exposé et Exercices Pratiques
Moyens techniques:
PC, Vidéoprojecteur, EPI nécessaires au travail en hauteur.
- Modalités Evaluation** : Les épreuves théoriques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation de formation.
- Format Formation** : Présentiel
- Contenu prestation** : Détaillé dans la fiche programme
- Durée - Dates** : 7 heures réparties sur 1 journée le 18 mars 2026
- Lieu** : FORMA PROTEC TEMPLEMARS ROUTE DE VENDEVILLE - 1 route de Vendeville - 59175 TEMPLEMARS - Tél : 03.20.71.60.73 -
- Participant(s)** : *CARPAYE Cécilien - LAFHAJ Seifeddine - ROHAN Néal (3 personnes)*
- Effectif de la session** : minimum : 4 - maximum : 10

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP Industrie et batiment	3	135.00 €	81.00 €	405.00 €
Total HT :					405.00 €
			TVA :	81.00 €	TOTAL TTC :
					486.00 €

Conditions de Paiement : LIP Industrie et batiment - LILLE : Règlement à 45 jours date de facture

Pour toute prise en charge totale ou partielle par un OPCO/financier, il faut nous faire parvenir l'accord de prise en charge avant le début de la formation. En cas de non-transmission de la prise en charge dans les 15 jours suivants la fin de la formation, la facture sera établie à l'entreprise. Tout montant non pris en charge sera refacturé au stagiaire/entreprise de la présente offre.

Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à FORMA PROTEC après signature.

Pré-requis : Il est précisé sur le programme de formation les pré-requis nécessaires pour la participation à cette formation. En inscrivant vos collaborateurs à cette session, vous reconnaissez avoir fait un diagnostic préalable (entretien, évaluation QCM ou tests pratiques) des candidats vous permettant de valider leurs pré-requis.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vérifier les pré-requis, FORMA PROTEC peut vous accompagner dans cette démarche. Merci de nous en informer.

Pour toutes réclamations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante contact@forma-protec.fr

Dans le cadre de notre certification qualité, nous nous engageons à vous répondre et/ou vous recontacter sous un délai de 48 heures.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à TEMPLEMARS, le 25 mars 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties. La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes

Pour LIP Industrie et bâtiment

Pour FORMA PROTEC

Miguel GARCIA

Directeur de centre

